



Collèges et instituts Canada

**Mémoire présenté au Groupe  
d'experts sur l'emploi des jeunes**

Février 2017



Colleges and Institutes Canada  
Collèges et instituts Canada



Colleges and Institutes Canada  
Collèges et instituts Canada

**Collèges et instituts Canada** est le porte-parole, au Canada comme à l'étranger, des collèges, instituts, et cégeps publics canadiens. Ses membres collaborent avec les secteurs industriels et sociaux, pour former et faciliter l'entrée sur le marché du travail de 1,5 million d'apprenants de tous âges et de toutes provenances, sur des campus desservant au Canada plus de 3 000 collectivités urbaines, rurales et en régions éloignées.

**Collèges et instituts Canada**

1, rue Rideau, suite 701  
Ottawa (Ontario) Canada  
K1N 8S7  
Tél : 613-746-2222

[collegesinstituts.ca](http://collegesinstituts.ca)

© Droit d'auteur - 2017  
Collèges et instituts Canada

# Collèges et instituts Canada

## Mémoire présenté au Groupe d'experts sur l'emploi des jeunes

---

Le taux de fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada est l'un des plus élevés parmi les pays industrialisés. Pourtant, le Canada peine à produire des diplômés dont les compétences répondent aux exigences du marché du travail. Ce « déséquilibre des compétences » prend la forme de « pénuries de main-d'œuvre croissantes dans certaines professions et d'un chômage à la hausse dans d'autres<sup>1</sup>. » Selon une étude de 2015 du bureau du directeur parlementaire du budget, quatre jeunes diplômés universitaires canadiens sur dix sont désormais surqualifiés pour leur emploi<sup>2</sup>. Ces talents inexploités ou sous-utilisés ont une incidence sur la capacité d'innovation du Canada, ce qui mine également son aptitude à soutenir la concurrence mondiale à titre de nation innovante.

Le tableau est toutefois plus réjouissant pour les collèges. Selon la même étude du bureau du directeur parlementaire du budget, le taux de surqualification des jeunes diplômés de niveau collégial est passé de 37 % en 2006 à 34 % en 2014. Les collèges et instituts proposent des formations pratiques et appliquées qui confèrent aux diplômés les compétences nécessaires pour trouver du travail. Ainsi, 85 % des diplômés des collèges trouvent du travail dans leur domaine au bout de six mois.

Les collèges et instituts du Canada sont devenus l'un des principaux moteurs du développement du capital humain grâce à un modèle d'enseignement reconnu à l'échelle internationale pour ouvrir de multiples voies menant vers un emploi. Ces établissements offrent plus de 8 000 programmes axés sur la carrière qui reposent

sur un apprentissage appliqué grâce auquel les diplômés réussissent rapidement leur entrée sur le marché du travail. Tous les programmes des collèges et instituts sont élaborés et mis à jour en consultation avec des employeurs des secteurs privé et public pour faire en sorte que les diplômés acquièrent les compétences dont les employeurs ont besoin. Cette consultation régulière est possible grâce aux comités consultatifs des collèges et instituts où les employeurs sont toujours représentés. D'ailleurs, Collèges et instituts Canada (CICan) vient de terminer une étude sur ces comités qui présente des perspectives sur la façon dont ceux-ci sont utilisés actuellement dans les collèges et instituts à l'échelle du pays. Nous serions ravis de communiquer les résultats de cette étude au Groupe d'experts au début de 2017.

CICan se réjouit de l'étude du Groupe d'experts sur l'emploi des jeunes. À titre de porte-parole national des collèges, des instituts, et des cégeps financés par des fonds publics au Canada, CICan représente 130 membres qui travaillent avec les secteurs industriel et social pour former 1,5 million d'apprenants de tous âges, de tous horizons, sur des campus servant plus de 3 000 collectivités urbaines, rurales et éloignées. Nos recommandations mettent l'accent sur six mesures ciblées touchant les jeunes sous-représentés et sous-employés. Il s'agit entre autres d'améliorer leur employabilité grâce à un apprentissage intégré au travail et au développement des compétences essentielles, de parfaire l'information sur le marché du travail, de développer leurs compétences en entrepreneuriat et de multiplier les possibilités de mobilité internationale pour les étudiants des collèges et instituts.

<sup>1</sup>Traduction libre: Tal, Benjamin. (2012). The Haves and Have Nots of Canada's Labour Market. In Focus, 3 décembre 2012. <https://www.cibc.com/ca/pdf/in-focus-sep-12-fr.pdf>

<sup>2</sup>[http://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Labour\\_Market\\_Assessment\\_2015](http://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Labour_Market_Assessment_2015)

# 1. Améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les jeunes issus de groupes sous-représentés, entre autres les jeunes Autochtones, les jeunes handicapés et les nouveaux arrivants.

Les collèges, les instituts, et les cégeps travaillent avec des organismes communautaires, les gouvernements et des entreprises pour proposer des formations linguistiques adaptées ainsi que des programmes de mise à niveau pour adultes axés sur la carrière, la littératie et les compétences essentielles afin de combler l'écart des compétences pour les groupes sous-représentés et les aider à participer pleinement à l'économie. Les collèges sont le principal point d'entrée vers l'enseignement postsecondaire pour la majorité des personnes marginalisées, au chômage ou sous-employées et pour ceux et celles qui n'ont peut-être pas terminé l'école secondaire ou qui ne sont pas prêts à suivre des programmes de niveau postsecondaire dans les collèges et instituts. Les collèges innovent aussi par l'entremise de partenariats avec les commissions et conseils scolaires : ils proposent des programmes à double reconnaissance de crédit grâce auxquels les élèves du secondaire à risque sont exposés à d'éventuels programmes postsecondaires et à des options de carrière.

Les collèges et instituts proposent des services de soutien intégrés, outil indispensable pour faciliter la transition des groupes sous-représentés vers une éducation et des programmes de formation de niveau collégial, et les aider à persévérer dans cette voie avant de réussir leur entrée sur le marché du travail. Ces services de soutien sont les suivants :

- Conseils et orientation par rapport aux études;
- Tutorat et mentorat par les pairs;
- Mesures d'adaptation pour les étudiants handicapés;
- Aide financière;
- Services de soutien propres aux Autochtones grâce aux conseils dispensés par les Aînés et présence des cultures autochtones sur les campus;
- Services de soutien ciblés destinés aux étudiants étrangers et immigrants, entre autres des cours de langue seconde et des formations interculturelles;
- Services de soutien personnalisé (accès au transport, à un logement, à une garderie);
- Planification de carrière, orientation professionnelle et aide à la recherche d'emploi.

Les jeunes sous-représentés constituent un groupe diversifié comprenant :

- près d'un jeune Canadien sur dix de 20 à 24 ans qui n'est ni employé ni inscrit à un programme d'études;
- de jeunes Autochtones. Selon les projections, 400 000 d'entre eux atteindront l'âge de travailler au cours de la prochaine décennie; ils sont malgré tout aux prises avec un taux de chômage supérieur, soit 20 % contre 14 %;
- de jeunes handicapés. Le taux d'emploi des jeunes handicapés âgés de 16 à 24 ans est de 46 % contre 56 % pour les jeunes qui n'ont pas de handicap.

CICan recommande particulièrement les mesures ciblées ci-dessous pour multiplier les possibilités d'emploi des jeunes sous-représentés :

- Améliorer le soutien au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, administré par Affaires autochtones et du Nord Canada, pour s'assurer que les étudiants inuits et issus des Premières Nations aient accès aux financements.
- Renforcer l'aide financière par l'entremise du Programme canadien de prêts aux étudiants destinés aux jeunes issus de familles à faible revenu, aux jeunes handicapés, aux jeunes Indiens non inscrits et aux jeunes Métis tout en élargissant l'accès à des programmes courts et à temps partiel.
- Appuyer les programmes de mise à niveau, les programmes de transition en sciences et en mathématiques pour les jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, qui n'ont pas les compétences nécessaires pour suivre des programmes postsecondaires ou qui ne satisfont pas aux conditions préalables. Les sciences et les mathématiques sont la pierre angulaire de bon nombre de formations professionnelles dans des secteurs clés, comme la construction, les technologies de l'information, la santé et l'environnement. Le Canada doit en faire davantage pour encourager l'implantation d'une culture scientifique chez les jeunes.

## 2. Multiplier les possibilités d'apprentissage intégré au travail

Les collèges et instituts ont fait leurs preuves en matière de formations favorisant l'employabilité. Ils proposent en effet aux étudiants une vaste gamme de possibilités d'apprentissage intégré au travail dans la plupart des programmes, leur permettant ainsi d'acquérir de l'expérience sur le terrain. Toutefois, pour bon nombre d'employeurs, surtout les petites et moyennes entreprises, offrir ces programmes à un étudiant ou à un diplômé s'accompagne d'un coût exorbitant. Lorsque l'apprentissage par l'expérience est proposé à de jeunes diplômés sous forme de stages, cela facilite leur transition vers un emploi à temps plein. Les stages subventionnés aident les employeurs à couvrir les coûts de formations adaptées au milieu de travail et donnent aux employés la possibilité d'améliorer les compétences générales qui les préparent à une carrière réussie. Les stages et les projets-cadres axés sur la recherche appliquée aident les employeurs à saisir des occasions d'innovation précises grâce au soutien du corps enseignant et à l'expertise des étudiants, d'une part, et aux installations des établissements, d'autre part. Les étudiants et les diplômés gagnent ainsi non seulement en expérience professionnelle, mais ils se voient offrir la possibilité d'affiner les compétences en innovation dont ils auront besoin tout au long de leur carrière. Pour améliorer la promotion de la mobilité du travail à l'échelle du Canada, les programmes de stages doivent aussi s'accompagner de possibilités, pour les étudiants, de travailler dans une autre province ou un autre territoire.

Le budget de 2016 prévoit une somme de 73 millions de dollars qui sera investie sur quatre ans dans l'Initiative de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire en matière de stages coopératifs, reconnaissant ainsi l'importance d'une

éducation et de formations axées sur la demande. Cette initiative soutiendra les partenariats entre les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire qui le souhaiteront pour harmoniser l'enseignement aux besoins des employeurs. L'initiative appuiera aussi de nouveaux stages coopératifs et des possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les jeunes du Canada, l'accent étant mis sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, ainsi que sur l'entreprise. Les membres de Collèges et instituts Canada sont ravis de cet investissement et impatients de travailler avec les employeurs afin de multiplier les possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants.

Plus précisément, le gouvernement doit :

- Mettre en place des incitatifs financiers pour aider les employeurs, notamment les petites et moyennes entreprises, à réduire et à compenser les coûts liés à l'embauche d'étudiants dans le cadre de stages coopératifs et d'autres stagiaires pour leur permettre de récupérer une partie du salaire versé aux étudiants.
- Appuyer un programme de stages en recherche appliquée assortis de possibilités de mobilité au Canada pour les jeunes Canadiens, semblables aux programmes offerts aux étudiants universitaires.

### 3. Améliorer l'accès à l'information sur le marché du travail pour faciliter le choix de carrière

Le manque d'information rapide et fiable concernant l'offre et la demande sur le marché du travail entrave la croissance économique du Canada. Les entreprises, l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire s'entendent : cette mesure transversale est une priorité.

Le décalage entre le développement des compétences et la demande à l'échelle du Canada a des conséquences pour les employeurs, les jeunes diplômés et les travailleurs sans emploi ou déplacés. L'incidence varie selon les régions et les secteurs, mais l'accès à une information de meilleure qualité sur le marché du travail permettrait aux collèges et instituts de proposer des programmes de formation répondant mieux aux besoins du marché. Au moment où le Conseil de l'information sur le marché du travail lance ses activités, il serait important que l'un des objectifs de cet effort vise à s'assurer que l'information sur le marché du travail soit conviviale et accessible aux jeunes et à leurs parents au moment où ceux-ci choisissent des programmes d'enseignement postsecondaire et d'éventuelles carrières.

Il est également impérieux de réduire les écarts entre les données sur l'offre, en particulier pour les collèges et instituts. Le gouvernement fédéral doit améliorer l'information colligée sur les collèges et instituts publics afin de saisir les données pertinentes sur tous les étudiants

et diplômés, qu'ils proviennent de programmes de recyclage, de diplôme, de certificat, de baccalauréat, de formation d'apprenti ou de cycle supérieur. Il est également nécessaire d'en savoir plus sur les frais de scolarité dans les collèges et instituts ainsi que sur le corps professoral et le personnel pour standardiser les points de données dans l'ensemble de l'enseignement postsecondaire.

Plus précisément, le gouvernement doit :

- Veiller à ce que les ressources accessibles par l'entremise du Conseil de l'information sur le marché du travail mettent à la disposition des jeunes des données et de l'information conviviales leur permettant de choisir une formation postsecondaire et une future carrière en toute connaissance de cause.
- Améliorer la collecte de données de Statistique Canada sur tous les collèges et instituts publics pour garantir l'accessibilité de l'information sur les inscriptions et l'obtention de diplômes pour l'ensemble des programmes d'enseignement, d'une part, et, d'autre part, sur les frais de scolarité, le corps professoral et le personnel des collèges et instituts.

## 4. Renforcer les formations sur les compétences essentielles en milieu de travail et soutenir les partenariats entre les collèges et instituts, et les employeurs

Le développement des compétences essentielles est indispensable pour améliorer l'accès au travail et l'employabilité, d'autant plus que les groupements d'entreprises et les groupements sectoriels, comme la Chambre de commerce du Canada et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante confirment que les employeurs constatent le besoin d'améliorer les compétences essentielles de leurs employés. En effet, 46 % des jeunes de 16 à 24 ans ne possèdent pas les compétences de base en littératie, et 53 % d'entre eux ne possèdent pas les compétences de base en numératie. Il leur est donc difficile de s'acquitter comme il se doit de leurs fonctions sur le marché du travail actuel<sup>3</sup>.

Il est important d'investir dans le développement des compétences essentielles pour améliorer l'employabilité des jeunes, notamment de ceux issus de communautés vulnérables. Le gouvernement fédéral doit répondre à la demande élevée de formations sur les compétences essentielles, notamment en littératie, numératie, esprit critique, technologies numériques, travail d'équipe et

apprentissage continu. L'arrivée de technologies novatrices qui remettent en question le statu quo exige de repenser et de réinventer les compétences nécessaires pour occuper les emplois actuels et à venir. Ces technologies riment autant avec difficultés que possibilités. En tant que chefs de file en développement des compétences essentielles, les collèges et instituts peuvent grandement contribuer à relever les défis connexes, dans le cadre de partenariats avec les employeurs.

Plus précisément, le gouvernement doit :

- Financer un programme de soutien aux formations et à la certification de formateurs en compétences essentielles dans les collèges et instituts, en particulier pour améliorer leurs capacités à sensibiliser les jeunes défavorisés.
- Investir dans un fonds destiné à constituer des partenariats pour la formation en compétences essentielles entre, d'une part, les collèges et instituts et, d'autre part, les employeurs, pour améliorer les compétences de la population canadienne en âge de travailler.

---

## 5. Soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes

Alors que le travail d'équipe, la communication et la résolution de problèmes restent des compétences essentielles incontournables pour les employés et les nouveaux diplômés, l'évolution du monde exige un renouvellement des compétences essentielles, entre autres en matière d'innovation et d'entrepreneuriat. Favoriser un état d'esprit entreprenant chez les jeunes augmente leur employabilité grâce à l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour lancer, faire grandir et gérer une petite entreprise, développer les compétences personnelles nécessaires pour réussir comme entrepreneur et contribuer ainsi au développement économique.

Les collèges et instituts mettent sur pied des formations et intègrent les résultats d'apprentissage relatifs à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans leurs programmes, en collaboration

avec des partenaires communautaires et issus du secteur industriel. En 2014, 84 % des collèges et instituts ont soutenu l'entrepreneuriat chez les étudiants et plus de 10 000 d'entre eux ont bénéficié d'une aide pour poursuivre une idée entrepreneuriale, soit 31 % de plus que l'année précédente.

Plus précisément, le gouvernement doit :

- Créer un projet pilote favorisant la conception et la mise en place d'approches novatrices pour concevoir des formations en entrepreneuriat proposées par les établissements d'enseignement postsecondaire. Il serait dès lors possible de partager des modèles et des pratiques exemplaires à l'échelle du Canada, de favoriser une culture de l'entrepreneuriat et d'encourager les jeunes à devenir des entrepreneurs.

<sup>3</sup><http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/315/Canadian-PIAAC-Report.FR.pdf>, septembre 2013

## 6. Favoriser la mobilité internationale des étudiants

Actuellement, seul 1 % des étudiants des collèges et instituts canadiens voyagent à l'étranger dans le cadre de leurs études. Les programmes de mobilité internationale pour étudiants permettent aux participants d'acquérir une vision globale, de devenir des citoyens du monde et de contribuer à la réussite économique du Canada. Une approche plus intégrée à la mobilité internationale est nécessaire pour s'assurer que la jeunesse canadienne dispose des compétences nécessaires afin de tirer son épingle du jeu sur le marché mondial. L'entente de juin 2016 conclue entre CICA et notre partenaire mexicain ANUIES constitue un bon exemple des démarches à suivre pour définir un cadre de collaboration en matière de recherche appliquée en enseignement supérieur. Cette initiative reconnaît l'importance de la mobilité internationale pour former des citoyens compétents, créatifs et connectés les uns aux autres à l'échelle mondiale.

Les régimes de mobilité étudiante internationale permettent aux participants de voyager, d'étudier et de travailler à l'étranger pour apprécier pleinement la mondialisation, s'enrichir d'expériences internationales et interculturelles qui serviront leur carrière et leurs employeurs, et exercer un impact sur leur collectivité et la société canadienne

dans son ensemble. Le coût est un obstacle majeur, comme l'indique une étude intitulée *Why don't more Canadian students study abroad?*<sup>4</sup>, réalisée par l'Academica Group en 2016 auprès de 1400 étudiants. En effet, 70 % des étudiants interrogés ont déclaré qu'ils étudieraient à l'étranger si cette option était plus abordable et s'inscrivait dans leur programme d'études. Les mêmes chiffres ressortaient de l'enquête réalisée en 2015 par CICA auprès de ses membres sur cette question. Proposer des bourses favorisant la mobilité encouragera un plus grand nombre d'étudiants à partir à l'étranger, ce qui les préparera à travailler dans un contexte de mondialisation.

Plus précisément, le gouvernement doit :

- Financer un programme de mobilité étudiante internationale, entre autres en matière de recherche appliquée, visant la population étudiante des collèges et instituts afin de former une main-d'œuvre compétente, créative, concurrentielle et branchée sur le monde.

<sup>4</sup><https://forum.academica.ca/forum/why-dont-more-canadian-students-study-abroad>, avril 2016



## Conclusion

CICan félicite le Groupe d'experts d'avoir entrepris cette étude sur l'emploi des jeunes, destinée à mettre en lumière des moyens d'améliorer les possibilités d'emploi de la jeunesse. Nos recommandations rendent compte du grand éventail de programmes d'enseignement des collèges et instituts, de la diversité des apprenants concernés et des partenariats étroits avec l'industrie et les organismes communautaires. CICan se fera un plaisir de collaborer avec le Groupe d'experts sur ces questions pour multiplier les occasions offertes aux jeunes défavorisés et sous-employés, améliorer leur employabilité grâce au développement des compétences essentielles, promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et bonifier les stages et les possibilités de mobilité internationale pour les jeunes.





## Yukon

- Yukon College

## Territoires du Nord-Ouest

- Aurora College
- Collège Nordique Francophone\*

## Nunavut

- Nunavut Arctic College

## Colombie-Britannique

- British Columbia Institute of Technology (BCIT)
- Camosun College
- Capilano University
- Collège Éducentre\*
- College of New Caledonia
- College of the Rockies
- Douglas College
- Emily Carr University of Art + Design
- Justice Institute of British Columbia
- Kwantlen Polytechnic University
- Langara College
- Native Education College\*\*
- Nicola Valley Institute of Technology (NVIT) \*\*
- North Island College
- Northern Lights College
- Northwest Community College
- Okanagan College
- Selkirk College
- Thompson Rivers University
- University of the Fraser Valley
- Vancouver Community College
- Vancouver Island University (VIU)

## Alberta

- Alberta College of Art + Design
- Bow Valley College
- Grande Prairie Regional College (GPRC)
- Keyano College
- Lakeland College
- Lethbridge College
- Medicine Hat College
- NorQuest College
- Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)
- Northern Lakes College
- Olds College
- Portage College
- Red Deer College
- SAIT Polytechnic: Southern Alberta Institute of Technology

## Saskatchewan

- Carlton Trail College
- Collège Mathieu\*
- Cumberland College
- Dumont Technical Institute\*\*
- Great Plains College
- North West College
- Northlands College
- Parkland College
- Saskatchewan Indian Institute of Technologies\*\*
- Saskatchewan Polytechnic
- Southeast College

## Manitoba

- Assiniboine Community College
- École technique et professionnelle, Université de Saint-Boniface\*
- Red River College
- University College of the North
- Manitoba Institute of Trades and Technology

## Ontario

- Algonquin College
- Cambrian College
- Canadore College
- Centennial College
- Collège Boréal\*
- Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning
- Confederation College
- Durham College
- Fanshawe College
- First Nations Technical Institute\*\*
- Fleming College
- George Brown College
- Georgian College
- Humber College Institute of Technology & Advanced Learning
- Kenjgewin Teg Educational Institute (or KTEI)\*\*
- La Cité\*
- Lambton College
- Loyalist College
- The Michener Institute of Education at UHN
- Mohawk College
- Niagara College
- Northern College
- Sault College
- Seneca College
- Sheridan College
- St. Clair College
- St. Lawrence College

## Québec

- Cégep André-Laurendeau\*
- Cégep de Chicoutimi\*
- Cégep de Jonquière\*
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue\*
- Cégep de la Gaspésie et des Îles\*
- Cégep de La Pocatière\*
- Cégep de Sainte-Foy\*
- Cégep de Saint-Félicien\*
- Cégep de Saint-Laurent\*
- Cégep de Sept-Îles\*
- Cégep de Sherbrooke\*
- Cégep de Trois-Rivières\*
- Cégep de Victoriaville\*
- Cégep Édouard-Montpetit\*
- Cégep Garneau\*
- Cégep Limoilou\*
- Cégep Marie-Victorin\*
- Cégep régional de Lanaudière\*
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu\*
- Champlain Regional College
- Collège André Grasset\*
- Collège de Maisonneuve \*
- Collège LaSalle\*
- Collège Lionel-Groulx\*
- Collège Montmorency\*
- Collège Shawinigan\*
- Cégep Heritage College
- Cégep de Rimouski\*
- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec\*
- John Abbott College
- TAV College\*
- Vanier College

## Terre-Neuve-et-Labrador

- Centre for Nursing Studies
- College of the North Atlantic
- Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland

## Nouveau Brunswick

- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)\*
- New Brunswick College of Craft and Design
- New Brunswick Community College (NBCC)

## Île-du-Prince-Édouard

- Collège de l'île\*
- Holland College

## Nouvelle Écosse

- Université Sainte-Anne\*
- Dalhousie Agricultural Campus, Dalhousie University
- Nova Scotia Community College

## Associés

- Association des collèges privés du Québec\*
- Association québécoise de pédagogie collégiale\*
- Atlantic Provinces Community College Consortium (APCCC)
- BC Colleges (BCC)
- Canadian Association of Diploma in Agriculture Programs (CADAP)
- Canadian Association of College and University Student Services (CACUSS)
- Colleges Ontario
- Fédération des cégeps\*
- Forum for International Trade Training (FITT)

\* *Francophones*

\*\* *Autochtones*

## Collèges et instituts Canada

1, rue Rideau, suite 701  
Ottawa (Ontario) Canada  
K1N 8S7  
613-746-2222